

MARS 2017

LE NOUVEAU COUP DE POIGNARD DE LA POSTE DANS LE DOS DES NOISÉENS !!!

LA LETTRE DU MAIRE



Chères Noisédiennes, chers Noiséens,

L'épisode « La Poste » n'en finit décidément pas d'occuper l'espace médiatique de notre commune !

Malgré l'insistance dont nous avons fait preuve depuis plusieurs mois et les justifications que nous avons pu donner en vue du **maintien du Distributeur Automatique de Billets (DAB)**, c'est avec regret que je vous informe que **le groupe LA POSTE a décidé de le supprimer avant le 31 mars prochain**, pour des raisons de sécurité.

Cette décision scandaleuse, comme celle de la fermeture du bureau de poste, a été prise une nouvelle fois unilatéralement et au dernier moment. Mais le pire, c'est la manière d'agir que je souhaite condamner dans cette lettre !

Afin de garantir la présence d'un DAB à Noisseau, nous avons proposé au groupe LA POSTE de l'implanter au sein de l'Hôtel de Ville. Après études, LA POSTE nous a laissé croire pendant plusieurs mois, qu'il n'y aurait aucun problème pour installer ce distributeur dans les locaux de la Mairie. Nous constatons aujourd'hui que les **conditions irréalistes imposées** par LA POSTE pour le maintien de ce distributeur rendent impossible son installation.

LA POSTE nous avait informés que les coûts d'installation dans les locaux de l'Hôtel de Ville s'élèveraient à près de 100 000 euros, en grande partie à la charge de la commune. Nous avons donc envisagé de faire un effort financier important pour garantir ce service à la population noiséenne.

Mais, les conditions de rentabilité pour l'installation de cet équipement viennent de changer. Actuellement, le distributeur enregistre à peu près 4 000 opérations par mois, dorénavant il faudrait au minimum 8 800 opérations par mois pour que ce dispositif soit maintenu durablement ; La Poste pouvant décider de le supprimer sans préavis.

Pourquoi investir dans un local sécurisé, sans aucune garantie de durée ? Et comment pouvons-nous doubler la fréquentation d'un distributeur automatique ? **Ces obligations scandaleuses et démesurées n'ont pas d'autre but que de nous dissuader !** Ces méthodes en disent long sur la manière dont ce Service Public considère aujourd'hui les citoyens !

Nous sommes encore une fois mis devant le fait accompli !

NOUS NE BAISSERONS PAS LES BRAS !

Je tenais personnellement à vous tenir informés de cette situation. Sachez que nous avons, d'ores et déjà, pris contact avec plusieurs banques pour leur proposer d'installer une agence bancaire ou, a minima, d'implanter un distributeur automatique sur Noiseau.

J'en profite pour remercier publiquement l'ensemble du personnel communal qui s'est beaucoup investi pour organiser, dans un temps record, l'ouverture de notre Agence Postale Communale.

Cette mise en place a permis d'éviter une rupture du service postal à Noiseau. Ce nouveau service public est opérationnel depuis le lundi 20 mars aux horaires habituels d'ouverture de la Mairie.

Je vous tiendrai informés de la suite des événements sur ce sujet aux multiples rebondissements.

Bien à vous,



Votre Maire,
Yvan FEMEL



HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

LUNDI
14H00 - 17H30

MARDI À VENDREDI
9H00-12H00 & 14H00 - 17H30

SAMEDI
9H00 - 12H30